

Monsieur le recteur,

le CTA programmé aujourd'hui n'aura pas lieu, nous ne tiendrons aujourd'hui qu'un semblant de CTA.

En effet, les circonstances exceptionnelles que nous traversons empêchent, de fait, la tenue de cette instance. Pour nous, le CTA doit d'abord et avant tout être un moment de dialogue, d'échanges et cela suppose qu'il se tienne en « présentiel ». Penser que le recours à la visio ou à l'audio-conférence pourrait permettre de réellement échanger est une illusion. De même, le recours à une procédure de vote par échange de mails est une procédure inacceptable.

Une fois ces principes rappelés il nous faut accepter de **voir la réalité telle qu'elle est**. La réalité nous empêche de nous déplacer, les contraintes techniques, la saturation des réseaux compromettent fortement le recours à la visio ou à l'audio-conférence. La réalité c'est aussi que nos collègues attendent de nous que, malgré le confinement, la préparation de la rentrée se poursuive.

Considérant le caractère exceptionnel des événements, considérant également que, s'agissant des points à l'ordre du jour de ce CTA, des groupes de concertation préparatoires ont permis des échanges, les représentants de la FSU acceptent, à contre-cœur, de recourir à des méthodes exceptionnelles. Nous souhaitons cependant formuler 4 observations ou demandes :

- Tout d'abord, nous voulons affirmer que **cela ne saurait constituer un précédent**. Le recours à la visio ou à l'audio-conférence - et encore davantage le recours au vote par échange de courriels – doivent rester très strictement limités aux moments de confinement que nous connaissons aujourd'hui. Ces méthodes ne sont acceptables qu'à condition que des groupes de concertation préalables permettent un échange véritable. Si pour la plupart des départements, des groupes de concertation préalables aux CTSD ont pu se tenir, ça n'est pas le cas pour la Meurthe et Moselle.
- Pour les semaines qui viennent, le ministère a pris la décision de **reporter toutes les commissions paritaires** nationales qui devaient se tenir pendant la période de confinement. Dans notre académie, nous demandons qu'une décision équivalente soit prise pour toutes les CAPA, CAPD, CCP ou groupes de travail prévus pendant la période.
- De la même façon, les circonstances compromettent gravement la possibilité d'un dialogue social réel et approfondi sur les opérations liées à la carte scolaire du 1^{er} degré. C'est pourquoi, la FSU demande un **moratoire sur toutes les opérations liées la préparation de rentrée dans le 1^{er} degré**.
- Enfin, dans le contexte actuel, il nous semble nécessaire que le délai accordé aux personnels pour formuler leurs **vœux de mutation** soit allongé et que les modalités de retour des confirmations de demande soient revues.

Aujourd'hui, la totalité des établissements scolaires de notre pays sont fermés aux élèves. À cette occasion, certains semblent redécouvrir l'importance des **services publics** dans notre société, leur rôle d'amortisseur des effets des crises, qu'elles soient économiques, écologiques ou sanitaires. C'est pour nous l'occasion de réaffirmer que les services publics sont, non pas un coût pour la société, mais d'abord une richesse, un investissement et un outil permanent de solidarité. Une fois cette crise traversée, il faudra s'en souvenir et en tirer les conséquences.

Aujourd'hui, il est demandé aux personnels de l'Éducation Nationale d'assurer la « **continuité pédagogique** ». Tous les personnels (enseignants, administratifs, personnels techniques, sociaux, de santé, de surveillance, d'encadrement) sont attachés à la réussite des élèves, tous sont prêts à imaginer et mettre en place les moyens qui permettront de garder le contact avec tous les élèves.

Cependant, nous savons tous que rien ne pourra remplacer le contact direct avec les élèves et qu'il sera impossible de faire pareil ou mieux que d'habitude. Nous savons aussi que, lorsqu'il s'agit de travailler à la maison, tous les élèves ne sont pas à égalité. La continuité pédagogique tant vantée par le Ministre ne s'improvise pas, elle s'apparente plutôt à de la gestion de la discontinuité. Les personnels feront au mieux de leurs possibilités matérielles et pédagogiques. Les pressions exercées dans certains établissements sur les personnels ne sont pas acceptables.

Le CTA prévu aujourd'hui doit se prononcer sur les mesures liées à la préparation de la rentrée 2020 pour tous les personnels.

Nous voulons à nouveau dénoncer la **suppression de 16 postes administratifs et techniques** dans notre académie. Ces suppressions, opérées au prétexte d'un rééquilibrage national entre académies sont inacceptables. Au contraire, une réelle prise en compte de la charge de travail réelle que supportent les collègues au quotidien, tant dans les EPLE que dans les services, devrait conduire à créer des postes. De plus, la création de 4 postes de conseillers RH de proximité est financée par la suppression de 4 postes administratifs. Le choix de retirer encore plus de moyens du terrain pour les allouer à des services RH de proximité - dont aucun bilan n'a encore été établi pour en déterminer les besoins - ne peut qu'attiser l'incompréhension et la colère. C'est pourquoi, Monsieur le Recteur, nous demandons à ce que la mesure de suppression de ces 4 postes soit annulée.

De la même façon, la préparation de rentrée **dans les lycées** se fait dans le cadre des 118 suppressions de postes qui font de l'académie Nancy-Metz – dont, rappelons-le, les élèves *« sont parmi les plus défavorisés de France en ce qui concerne l'origine sociale »* - la « championne de France » des suppressions de postes pour le second degré. Pour la FSU, cela est inacceptable.

Du fait des suppressions de postes mais aussi de la réforme des lycées, de trop nombreux collègues voient leurs postes supprimés ou se voient contraints à des compléments de service dans d'autres établissements. Dans les lycées technologiques, la situation des **disciplines technologiques industrielles** est particulièrement préoccupante. Rappelons-le, les enseignants de ces disciplines n'ont pas à subir les conséquences de réformes qui détournent les élèves d'une voie de formation pourtant ambitieuse et porteuse de réussite.

S'agissant des **postes spécifiques académiques**, un travail de clarification de l'existant a été commencé. Ce travail est nécessaire et doit être poursuivi. Les postes SPEA doivent correspondre à des besoins précis et avérés, leur étiquetage doit être compris par tous. Dans le cadre des lignes directrices de gestion (LDG), vous avez, Monsieur le recteur, exprimé votre intention de multiplier les postes à profil tout en assurant « transparence » et « équité » dans les affectations. Nous attendons les mesures concrètes qui permettront l'application de ces engagements.

Pour terminer, nous avons une pensée pour tous les soignants, pour tous ceux qui aujourd'hui exercent des métiers qui ne permettent pas le confinement, pour ceux qui s'occupent d'enfants, de parents ou sont aidants. Tous, à leur manière, assurent le fonctionnement de notre société. Nous formulons des vœux de bonne santé et d'optimisme pour tous les personnels de notre académie et leurs proches.